

Évolutions monétaires à La Réunion au 30 juin 2013

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Conséquence d'un ralentissement de la croissance dans plusieurs grands pays émergents ainsi que de la persistance de la récession dans la zone euro, les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été revues à la baisse par le Fonds Monétaire International (FMI). Selon les dernières estimations à juillet 2013, la croissance de la production mondiale s'élèverait à + 3,1 % en 2013, contre + 1,7 % aux États-Unis et - 0,6 % dans la zone euro.

Au cours du deuxième trimestre 2013, le PIB a augmenté de 0,3 % dans la zone euro par rapport au trimestre précédent, selon les estimations rapides publiées par Eurostat. En France, le PIB a rebondi au deuxième trimestre (+ 0,5 %), soit la plus forte hausse observée depuis le premier trimestre 2011. La production totale de biens et services a nettement accéléré (+ 0,9 % après 0,0 %) et les dépenses de consommation des ménages ont à nouveau augmenté (+ 0,4 % après - 0,1 %).

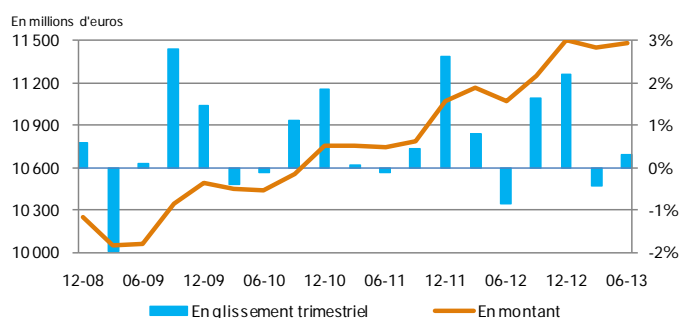
Lors de sa réunion du 1^{er} août 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de maintenir le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 0,50 %, 0,25 % et 0,00%. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, le Président de la BCE a déclaré que « les indicateurs de confiance récents tirés des données d'enquêtes font état d'une nouvelle amélioration par rapport à un bas niveau de départ et semblent confirmer la perspective d'une stabilisation de l'activité économique ». Il a par ailleurs précisé que l'orientation de la politique monétaire demeurerait accommodante aussi longtemps que nécessaire et que le Conseil des gouverneurs prévoyait que les taux d'intérêts directs resteraient à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée.

UNE SITUATION FINANCIÈRE TOUJOURS ATONE

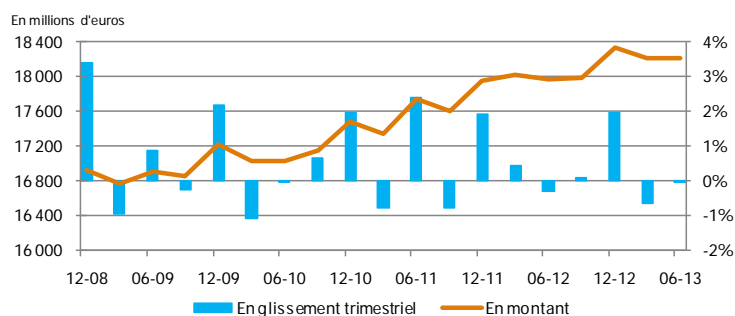
Faisant suite à un premier trimestre mal orienté, le deuxième trimestre 2013 enregistre une stabilisation de l'encours des crédits consentis à l'économie (17 090 M€, après 17 093 M€). Les crédits aux entreprises progressent très légèrement entre mars et juin 2013 (+ 0,4 %, après + 0,1 % au trimestre précédent), tandis que les crédits aux ménages (- 0,2 %) et aux collectivités locales (- 1,2 %) continuent à se contracter.

La collecte d'épargne progresse très légèrement (+ 0,3 % soit + 34 millions d'euros), sans retrouver son niveau de fin 2012. Elle continue de bénéficier de l'intérêt des ménages réunionnais pour les produits d'épargne à régime spécial, qui progressent de 1,2 % (+ 32 millions d'euros, ce qui correspond à l'essentiel de la hausse enregistrée au deuxième trimestre).

Evolution des actifs financiers



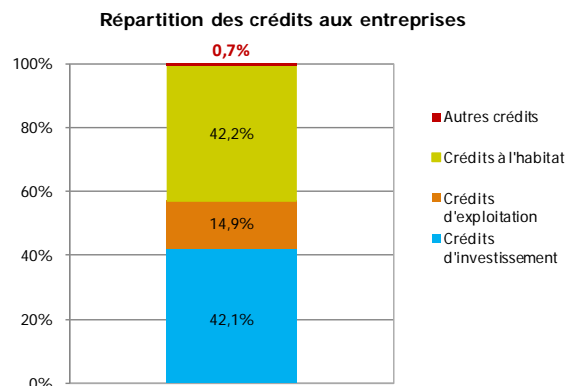
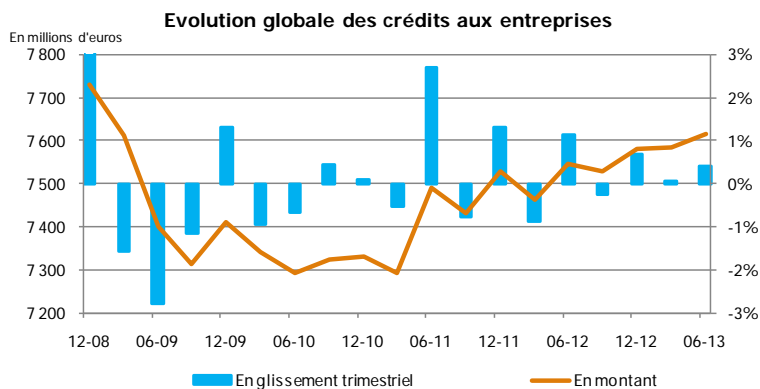
Evolution des concours bancaires



STAGNATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Maintien des crédits aux entreprises

Les financements consentis aux entreprises s'inscrivent en légère progression au deuxième trimestre 2013 (+ 0,4 %, soit 32 millions d'euros), après avoir stagné au trimestre précédent (+ 0,1 %). Leur encours global s'établit à 7,6 milliards d'euros, en hausse de 0,9 % sur un an. La progression des **financements immobiliers** (+ 2,3 % sur le trimestre, et + 4,8 % en glissement annuel) permet une nouvelle fois de compenser la détérioration des crédits d'investissement et d'exploitation.



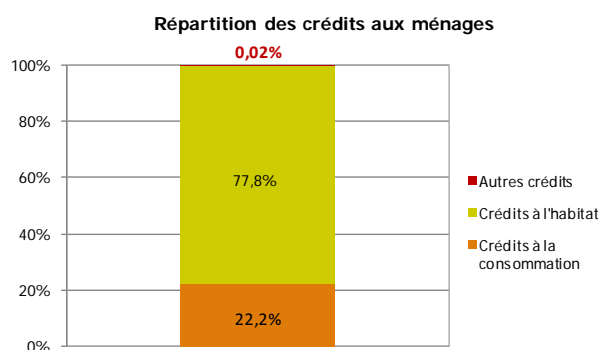
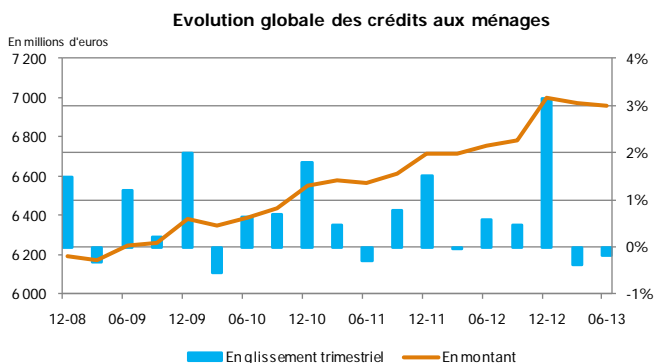
Les **crédits d'investissement** continuent à diminuer au deuxième trimestre (- 1,0 %, soit - 33 millions d'euros), mais à un rythme un peu moins prononcé qu'au premier trimestre (- 2,3 %). Le contexte économique toujours fragile continue à se traduire par un fort attentisme des entrepreneurs en matière d'investissement. Avec un encours de 3,2 milliards d'euros (en baisse de 1,6 % sur un an), les crédits d'investissement sont à leur plus bas niveau depuis décembre 2007.

Les **crédits d'exploitation** enregistrent également une nouvelle diminution au deuxième trimestre (- 0,8 %, soit 9 millions d'euros de baisse, un chiffre identique à celui du trimestre précédent). Au premier trimestre, la baisse du financement de l'exploitation des entreprises s'expliquait par la contraction de l'encours des créances commerciales, qui perdait 21,9 % sur le trimestre, et par l'affacturage (- 7,8 %). Au deuxième trimestre, ces deux catégories de financement progressent (+ 4,2 % et + 3,8 % respectivement), mais pas suffisamment pour compenser la baisse sensible de l'encours des comptes ordinaires débiteurs (- 4,4 %) et des crédits de trésorerie (- 0,8 %). Sur douze mois, les crédits d'exploitation des entreprises reculent assez nettement (- 2,5 %).

Nouveau recul des crédits aux ménages

Les concours consentis aux ménages diminuent pour le deuxième trimestre consécutif, mais à un rythme qui ralentit (- 0,2 %, soit - 12 millions d'euros, après - 0,4 % au premier trimestre). Ces évolutions font suite à la très forte hausse enregistrée au quatrième trimestre 2012, où les crédits aux ménages avaient progressé de 3,2 % (soit 214 millions d'euros supplémentaires).

Cette diminution des crédits aux ménages tout au long du premier semestre s'explique par le seul recul du **financement de la consommation**, qui perd encore 1,0 % (soit - 16 millions d'euros) au deuxième trimestre, après - 1,9 % au trimestre précédent. Les crédits à la consommation s'établissent ainsi à un niveau historiquement bas, lié d'une part à la faiblesse des achats de véhicules automobiles et de biens d'équipement par les ménages dans un contexte économique toujours morose, et d'autre part, au durcissement de la réglementation qui encadre ce type de financements.



Les **financements à l'habitat**, principale composante des concours des ménages (78 %), restent en revanche à peu près stables sur le semestre (+ 0,1 % chaque trimestre, soit 3 à 4 millions d'euros supplémentaires). Cette stagnation reflète la fragilité d'un marché de l'immobilier réunionnais qui peine à redémarrer. La forte hausse enregistrée au dernier trimestre de l'année 2012 (+ 5,9 %) permet cependant de conserver pour cette catégorie de financement un rythme de progression annuelle élevé (+ 4,8 %, soit 246 millions d'euros de plus).

Globalement, sur les douze derniers mois, les crédits aux ménages progressent toujours à un rythme relativement soutenu (+ 3,1 %, à près de 7,0 milliards d'euros), malgré le recul significatif de l'encours des crédits à la consommation (- 2,5 %).

Baisse des crédits aux collectivités locales

L'encours des crédits consentis aux collectivités locales baisse de 1,2 % (- 24 millions d'euros) au deuxième trimestre 2013. Il avait déjà décliné, de manière plus sensible (- 2,4 %), au premier trimestre. Pour mémoire, les financements consentis aux collectivités locales avaient enregistré une progression soutenue au cours du quatrième trimestre 2012 (+ 5,7 %). Les baisses successives au cours du premier semestre s'expliquent notamment par un net recul des encours des crédits d'investissement (- 2,5 % au premier trimestre, suivi de - 1,2 % au deuxième), qui avaient cependant nettement progressé fin 2012 (+ 5,4 %). Ces fluctuations s'expliquent pour partie par le fait que les principales collectivités locales gèrent activement leurs dettes et procèdent régulièrement à des remboursements temporaires, en fonction de leurs rentrées fiscales.

L'encours des financements consentis aux collectivités locales reste proche du seuil de 2 milliards d'euros, destinés essentiellement à l'investissement. Il s'inscrit en hausse de 2,6 % sur les douze derniers mois.

Stabilisation de la sinistralité

Les créances douteuses brutes portées par l'ensemble des établissements de crédit restent stables au deuxième trimestre 2013 (+ 0,1 %, soit 1 million d'euros supplémentaire, après une baisse de 3,5 % au premier trimestre). Sur les douze derniers mois, elles diminuent de 5,7 % (soit 68 millions d'euros de moins), témoignant d'une nette amélioration de la sinistralité depuis le second semestre 2012. Le poids des créances douteuses au sein de l'encours total des crédits à l'économie demeure cependant élevé, à 6,2 % (contre 6,6 % un an auparavant). Leur taux de provisionnement s'établit à 57,9 % à fin juin 2013, en baisse de -0,3 point par rapport à fin mars (légère baisse des provisions constituées par les banques). De ce fait, les créances douteuses nettes des provisions augmentent de 0,9 %, essentiellement en raison de la progression des créances douteuses aux ménages (+ 3,4 %). Sur un an, les créances douteuses nettes globales diminuent en revanche de 9,5 %, grâce à l'amélioration sensible constatée sur le champ des entreprises (- 13,6 %).

DES ACTIFS FINANCIERS QUASIMENT STABLES

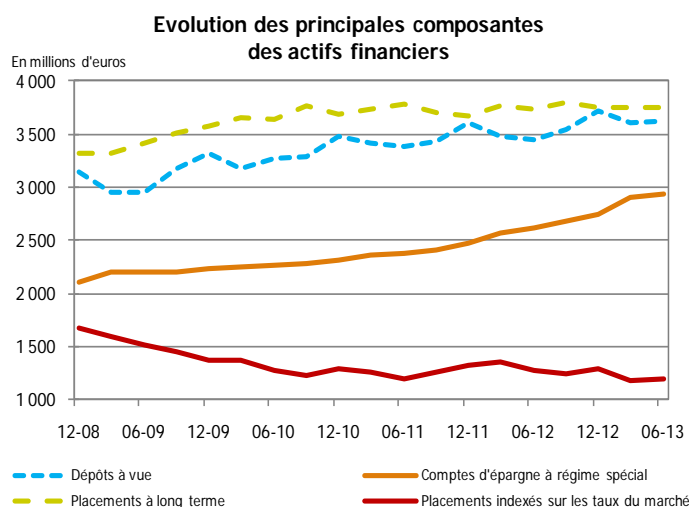
Alors qu'elle avait accéléré au cours du second semestre 2012 (+ 2,2 % au quatrième trimestre, après + 1,7 % au trimestre précédent), la collecte nette d'actifs financiers auprès des agents économiques réunionnais marque le pas au cours du premier semestre 2013. Les placements progressent ainsi de 0,3 % seulement au deuxième trimestre (soit 34 millions d'euros de collecte nette), ce qui ne suffit pas à compenser la décollecte enregistrée au premier trimestre (- 0,4 %, soit 48 millions d'euros de moins). L'encours total des dépôts s'établit à 11,5 milliards d'euros, en progression néanmoins de 3,8 % sur un an.

La légère progression des dépôts à vue (+ 0,3 % au deuxième trimestre, soit 11 millions d'euros, après - 2,8 % au trimestre précédent), masque des évolutions contrastées. Les dépôts à vue des entreprises et surtout des ménages progressent (14 millions d'euros et 77 millions d'euros de collecte nette, qui représentent respectivement des progressions de 1,0 % et 4,1 %), alors que ceux des autres agents baissent très fortement (80 millions d'euros de décollecte, soit une baisse de 20 %, ramenant l'encours en deçà de son niveau de fin 2012).

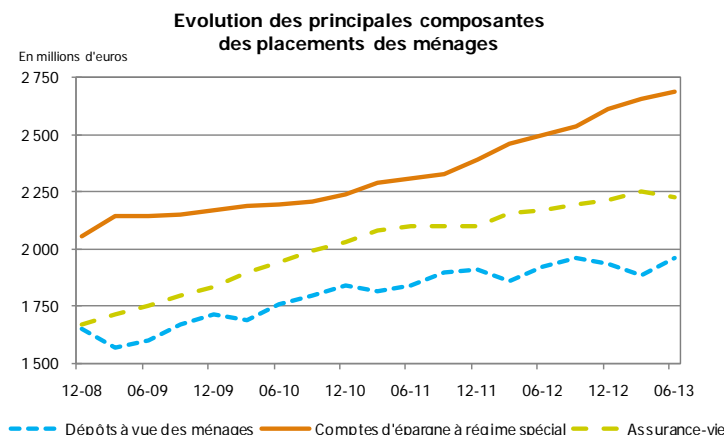
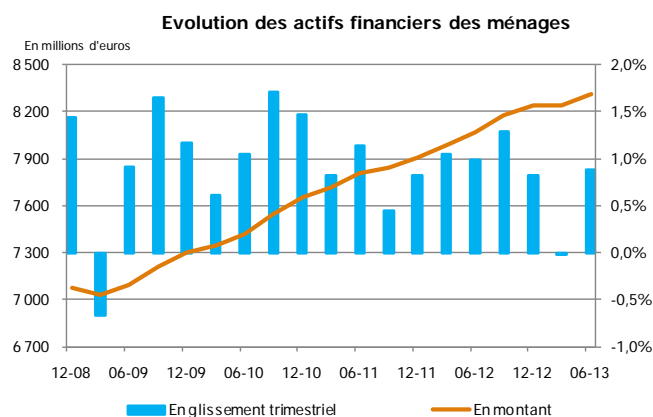
Les placements liquides continuent à progresser (+ 0,9 % au deuxième trimestre, soit 35 millions d'euros de collecte nette, après + 1,2 % au premier trimestre). L'épargne à long terme recule en revanche légèrement (- 0,3 %, soit 12 millions d'euros de moins, après + 0,2 % au premier trimestre).

Légère hausse des placements des ménages

Stables au premier trimestre 2013, les placements des ménages progressent au deuxième trimestre (+ 0,9 %, soit une collecte nette de 73 millions d'euros). Le deuxième trimestre bénéficie de la hausse des dépôts à vue des ménages (+ 4,1 %, soit 78 millions d'euros) et des placements réglementés sur livrets (+ 0,8 %, soit 22 millions d'euros). A l'inverse, les placements indexés sur les taux de marché reculent assez fortement (- 5,4 % entre mars et juin, ce qui représente 10 millions d'euros de décollecte) ainsi que, dans une moindre mesure, l'épargne longue (- 0,8 %, soit 27 millions d'euros de moins). Comme lors des trimestres précédents, les plus fortes progressions sont concentrées sur les supports concernés par les relèvements des plafonds réglementaires intervenus à plusieurs reprises en 2012 : les livrets de développement durable progressent de 4,7 % (soit 16 millions d'euros), et les livrets A de 2,8 %, soit 30 millions d'euros.

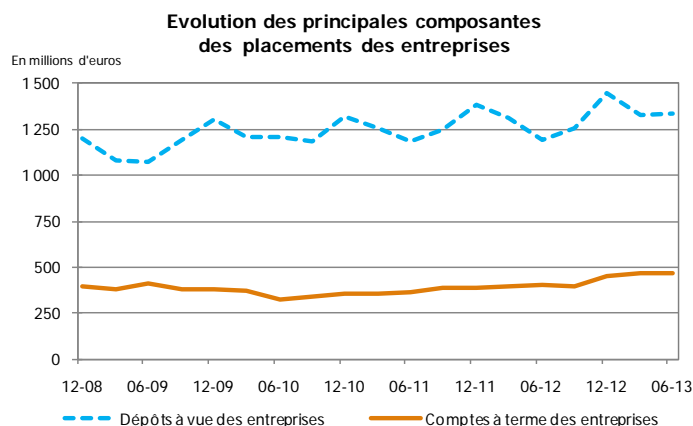
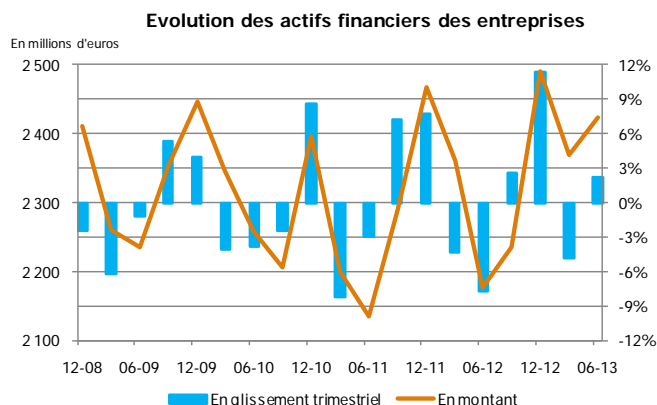


Sur douze mois, 93 millions d'euros supplémentaires ont ainsi été collectés sur les livrets de développement durable (soit + 33,8 %), et 164 millions d'euros sur les livrets A (+ 17,6 %). L'abaissement des taux de rémunération de ces produits d'épargne à compter de début août 2013 pourrait cependant se traduire à l'avenir par un moindre intérêt des épargnants pour ce type de placement.



Augmentation des placements des entreprises

Après un premier trimestre dégradé, les **sociétés non financières** enregistrent une hausse des actifs financiers qu'elles détiennent (+ 2,2 %, soit 53 millions d'euros de collecte nette). Cette progression concerne tous les compartiments de placements : les dépôts à vue augmentent de 1,0 % (soit 14 millions d'euros de plus), les placements indexés sur les taux de marché de 5,8 % (+ 49 millions d'euros) et l'épargne à long terme de 1,9 % (+ 2 millions d'euros). Au sein des placements indexés sur les taux de marché, les entreprises ont procédé à des arbitrages entre les OPCVM monétaires (en baisse de 20,7 %, soit 23 millions d'euros de décollecte) et les certificats de dépôts (+ 42,1 %, soit 85 millions d'euros). Les dépôts à vue constituent toujours la composante principale des placements des entreprises (55,2 % du total de leurs actifs financiers en juin 2013), devant les placements liquides (40,3 %).



Recul sensible des placements des autres agents

Les **placements des autres agents** (sociétés d'assurance et fonds de pension, administrations centrales et de sécurité sociale, associations ...) diminuent fortement au deuxième trimestre 2013 (- 10,9 %, soit 92 millions d'euros de moins), après avoir progressé de manière sensible au premier trimestre (+ 9,7 %). La baisse concerne essentiellement les dépôts à vue, qui retrouvent leur niveau de fin décembre 2012.

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.

- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

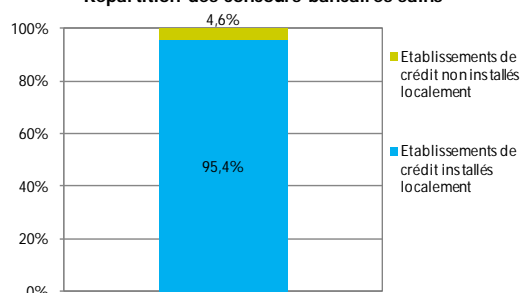
TABLEAUX STATISTIQUES

Les crédits à l'économie

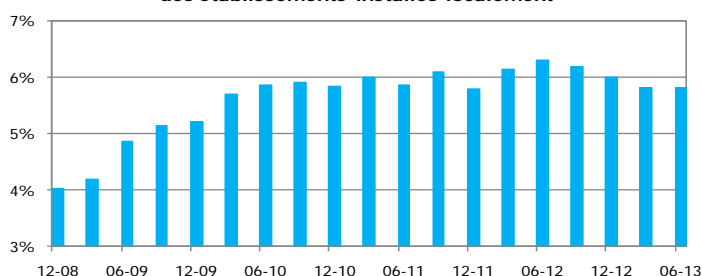
	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-09	juin-10	juin-11	juin-12	sept-12	déc-12	mars-13	juin-13	1 trim	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	1 231,6	1 213,4	1 152,6	1 166,3	1 161,4	1 157,6	1 146,5	1 137,2	-0,8%	-2,5%
<i>Créances commerciales</i>	118,6	91,6	115,7	85,6	83,7	96,8	75,6	78,7	4,2%	-8,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	661,4	635,2	616,5	640,9	671,1	687,5	684,9	679,6	-0,8%	6,0%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	109,0	123,8	124,2	104,0	104,7	102,0	99,9	114,4	14,5%	10,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	290,1	332,1	283,5	316,5	287,0	241,4	264,3	252,6	-4,4%	-20,2%
<i>Affacturage</i>	161,6	154,5	136,8	123,4	119,7	131,9	121,7	126,3	3,8%	2,4%
Crédits d'investissement	3 346,3	3 271,1	3 373,2	3 259,7	3 241,5	3 318,1	3 241,3	3 207,9	-1,0%	-1,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 877,0	2 801,4	2 908,5	2 796,1	2 774,3	2 840,6	2 772,5	2 750,2	-0,8%	-1,6%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	238,1	243,7	303,7	256,9	251,0	248,1	241,6	238,8	-1,1%	-7,0%
<i>Crédit-bail</i>	469,3	469,6	464,6	463,6	467,2	477,5	468,8	457,7	-2,4%	-1,3%
Crédits à l'habitat	2 749,5	2 752,3	2 931,9	3 068,8	3 077,9	3 041,9	3 144,0	3 216,5	2,3%	4,8%
Autres crédits	72,5	55,7	32,6	53,0	47,0	62,1	52,6	54,5	3,6%	2,7%
Encours sain	7 399,9	7 292,4	7 490,3	7 547,9	7 527,8	7 579,7	7 584,4	7 616,0	0,4%	0,9%
Ménages										
Crédits à la consommation	1 687,0	1 650,9	1 622,3	1 583,6	1 580,3	1 590,1	1 559,7	1 543,7	-1,0%	-2,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 564,1	1 533,1	1 506,8	1 477,7	1 474,7	1 483,8	1 451,1	1 435,7	-1,1%	-2,8%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	43,0	46,7	51,7	49,3	50,3	50,5	53,8	52,5	-2,4%	6,5%
<i>Crédit-bail</i>	80,0	71,1	63,8	56,7	55,3	55,8	54,8	55,5	1,3%	-2,1%
Crédits à l'habitat	4 556,9	4 732,4	4 938,9	5 168,4	5 203,4	5 407,4	5 410,7	5 414,5	0,1%	4,8%
Autres crédits	2,2	7,3	1,3	1,0	1,0	1,3	1,7	1,6	-3,3%	57,4%
Encours sain	6 246,1	6 390,5	6 562,4	6 753,0	6 784,7	6 998,8	6 972,0	6 959,8	-0,2%	3,1%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	15,5	11,2	165,8	23,5	8,5	14,1	15,0	15,0	-0,2%	-36,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	12,0	11,0	28,9	22,4	7,1	13,8	14,9	14,8	-0,4%	-33,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	3,5	0,2	136,9	1,1	1,4	0,3	0,1	0,2	19,1%	-84,6%
Crédits d'investissement	1 791,3	1 739,1	1 846,3	1 881,5	1 910,4	2 014,4	1 963,1	1 939,9	-1,2%	3,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 791,0	1 739,1	1 845,0	1 881,5	1 909,5	2 013,6	1 962,2	1 939,1	-1,2%	3,1%
Autres crédits	5,4	6,7	0,4	1,0	1,0	0,1	0,9	0,1	-ns-	-94,7%
Encours sain	1 813,7	1 758,5	2 013,8	1 907,2	1 921,2	2 029,9	1 980,2	1 956,1	-1,2%	2,6%
Autres agents										
Encours sain	549,3	506,4	548,9	572,9	581,7	567,6	556,6	558,2	0,3%	-2,6%
TOTAL										
Encours sain	16 009,1	15 947,9	16 615,3	16 781,0	16 815,4	17 176,0	17 093,1	17 090,1	0,0%	1,8%
<i>dont ECNIL</i>	735,7	739,7	743,7	770,8	787,9	787,9	739,9	740,9	0,1%	-3,9%
Créances douteuses brutes	894,4	1 078,8	1 127,6	1 188,7	1 170,6	1 160,3	1 119,5	1 120,6	0,1%	-5,7%
<i>Créances douteuses nettes</i>	412,1	509,7	497,3	521,9	497,8	511,4	468,1	472,1	0,9%	-9,5%
<i>(dt) Entreprises</i>	290,9	386,9	393,9	414,2	395,6	382,2	356,6	357,7	0,3%	-13,6%
<i>(dt) Ménages</i>	104,3	120,0	98,6	104,4	98,7	125,0	105,5	109,1	3,4%	4,5%
Provisions	482,4	569,1	630,3	666,8	672,8	648,9	651,4	648,5	-0,4%	-2,8%
Encours brut total	16 903,5	17 026,7	17 743,0	17 969,7	17 986,0	18 336,3	18 212,6	18 210,7	0,0%	1,3%
<i>Taux de créances douteuses</i>	5,3%	6,3%	6,4%	6,6%	6,5%	6,3%	6,1%	6,2%	0,0 pt	-0,5 pt
<i>Taux de créances douteuses des ECIL</i>	4,9%	5,9%	5,9%	6,3%	6,2%	6,0%	5,8%	5,8%	0,0 pt	-0,5 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	53,9%	52,8%	55,9%	56,1%	57,5%	55,9%	58,2%	57,9%	-0,3 pt	1,8 pt

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement (cf. méthodologie)

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin-09	juin-10	juin-11	juin-12	sept-12	déc-12	mars-13	juin-13	1 trim	1 an
Sociétés non financières	2 236,2	2 259,1	2 136,1	2 178,1	2 235,7	2 490,7	2 370,1	2 423,1	2,2%	11,2%
Dépôts à vue	1 069,7	1 209,4	1 187,0	1 196,2	1 256,9	1 447,1	1 324,8	1 338,4	1,0%	11,9%
Placements liquides ou à court terme	984,3	843,2	834,4	877,3	859,3	930,8	938,1	975,4	4,0%	11,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,7	0,6	0,2	23,4	29,8	17,0	106,5	95,4	-10,5%	n.s.
Placements indexés sur les taux de marché	983,6	842,6	834,2	853,9	829,5	913,8	831,5	880,0	5,8%	3,1%
<i>dont comptes à terme</i>	413,2	326,4	367,4	402,0	397,4	455,2	471,1	466,9	-0,9%	16,1%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	246,4	228,2	196,3	147,9	137,8	140,6	157,1	124,6	-20,7%	-15,8%
<i>dont certificats de dépôt</i>	323,2	286,9	270,2	302,8	293,5	317,4	202,7	288,0	42,1%	-4,9%
Epargne à long terme	182,2	206,5	114,7	104,5	119,6	112,8	107,3	109,3	1,9%	4,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	31,4	33,6	29,6	22,1	33,8	25,5	22,7	25,1	10,5%	13,7%
Ménages	7 095,7	7 419,1	7 807,7	8 069,8	8 174,1	8 241,6	8 240,3	8 313,2	0,9%	3,0%
Dépôts à vue	1 603,5	1 757,3	1 839,9	1 924,8	1 960,6	1 937,9	1 886,0	1 963,5	4,1%	2,0%
Placements liquides ou à court terme	2 481,0	2 454,0	2 538,3	2 735,9	2 764,1	2 814,8	2 837,8	2 860,0	0,8%	4,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 147,8	2 198,3	2 310,0	2 501,7	2 537,1	2 611,7	2 654,4	2 686,4	1,2%	7,4%
<i>dont livrets ordinaires</i>	790,6	825,6	866,5	931,5	941,8	902,0	887,9	873,3	-1,6%	-6,2%
<i>dont livrets A et bleus</i>	706,9	734,7	815,7	935,9	960,3	1 027,5	1 070,6	1 100,3	2,8%	17,6%
<i>dont livrets jeunes</i>	39,3	39,0	38,7	38,0	37,5	38,3	37,6	38,1	1,4%	0,1%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	122,4	114,2	104,6	100,4	101,0	100,6	94,7	94,7	0,1%	-5,7%
<i>dont livrets de développement durable</i>	258,9	260,1	262,3	274,6	276,5	329,0	351,0	367,4	4,7%	33,8%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	229,7	224,7	222,2	221,3	220,0	214,3	212,6	212,6	0,0%	-3,9%
Placements indexés sur les taux de marché	333,3	255,8	228,3	234,1	227,0	203,1	183,4	173,5	-5,4%	-25,9%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	250,5	185,6	174,3	191,2	179,6	167,5	149,8	140,8	-6,0%	-26,4%
<i>dont bons de caisse</i>	13,5	12,3	12,4	10,3	9,5	9,1	8,9	8,7	-1,7%	-15,3%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	69,3	57,9	41,7	32,7	37,9	26,6	24,8	24,1	-2,8%	-26,3%
Epargne à long terme	3 011,2	3 207,8	3 429,5	3 409,1	3 449,4	3 488,9	3 516,5	3 489,7	-0,8%	2,4%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	746,7	754,8	757,1	754,7	749,5	763,1	763,5	762,0	-0,2%	1,0%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	69,2	63,1	57,9	55,1	53,8	54,4	53,4	52,6	-1,4%	-4,4%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8,9	9,0	7,9	9,2	8,7	9,2	8,9	9,7	9,1%	5,3%
<i>dont actions</i>	123,7	122,1	164,0	110,9	112,9	114,8	114,2	114,2	0,0%	2,9%
<i>dont obligations</i>	164,4	183,2	197,6	208,5	224,1	225,4	223,1	222,2	-0,4%	6,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	144,0	133,6	147,4	103,2	104,6	104,9	102,0	100,6	-1,4%	-2,5%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 754,4	1 942,0	2 097,6	2 167,4	2 195,8	2 217,1	2 251,4	2 228,3	-1,0%	2,8%
Autres agents	726,0	759,8	799,6	822,2	843,4	766,9	841,0	749,4	-10,9%	-8,9%
Dépôts à vue	270,1	300,0	356,2	328,8	318,5	327,6	398,5	318,7	-20,0%	-3,1%
Placements liquides ou à court terme	240,0	237,5	202,9	275,3	297,2	291,5	310,1	285,9	-7,8%	3,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	50,8	63,4	72,0	85,3	106,3	119,7	139,6	150,7	7,9%	76,6%
Placements indexés sur les taux de marché	189,2	174,2	130,8	189,9	190,9	171,8	170,5	135,2	-20,7%	-28,8%
<i>dont comptes à terme</i>	52,6	38,5	47,5	64,5	67,9	75,5	69,1	67,1	-3,0%	3,9%
Epargne à long terme	216,0	222,3	240,6	218,2	227,7	147,8	132,4	144,8	9,3%	-33,6%
Total actifs financiers	10 058,0	10 438,1	10 743,4	11 070,1	11 253,2	11 499,3	11 451,5	11 485,7	0,3%	3,8%
Dépôts à vue	2 943,2	3 266,7	3 383,0	3 449,8	3 535,9	3 712,6	3 609,3	3 620,6	0,3%	5,0%
Placements liquides ou à court terme	3 705,4	3 534,8	3 575,6	3 888,5	3 920,6	4 037,1	4 086,0	4 121,3	0,9%	6,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 199,3	2 262,3	2 382,2	2 610,5	2 673,2	2 748,5	2 900,6	2 932,5	1,1%	12,3%
<i>dont livrets ordinaires</i>	818,8	875,4	922,1	1 016,9	1 055,0	1 010,0	1 069,4	1 052,8	-1,6%	3,5%
<i>dont livrets A et bleus</i>	714,8	744,4	831,5	958,5	982,4	1 055,4	1 134,0	1 165,5	2,8%	21,6%
<i>dont livrets jeunes</i>	39,3	39,0	38,7	38,0	37,5	38,3	37,6	38,1	1,3%	0,1%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	122,4	114,2	104,6	100,4	101,0	100,6	94,7	94,7	0,1%	-5,7%
<i>dont livrets de développement durable</i>	258,9	260,1	262,6	274,9	276,8	329,3	351,4	367,8	4,7%	33,8%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	229,7	224,9	222,7	221,8	220,5	214,8	213,2	213,1	0,0%	-3,9%
Placements indexés sur les taux de marché	1 506,1	1 272,5	1 193,3	1 278,0	1 247,4	1 288,7	1 185,4	1 188,7	0,3%	-7,0%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	716,3	550,5	589,2	657,8	644,8	698,1	690,0	674,8	-2,2%	2,6%
<i>dont bons de caisse</i>	14,4	13,5	17,8	16,8	11,0	10,0	9,5	9,3	-1,7%	-44,7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	323,2	286,9	270,2	302,8	293,5	317,4	202,7	288,0	42,1%	-4,9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	452,2	421,6	316,1	300,6	298,0	263,2	283,3	216,6	-23,5%	-27,9%
Epargne à long terme	3 409,4	3 636,6	3 784,8	3 731,8	3 796,6	3 749,5	3 756,1	3 743,8	-0,3%	0,3%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	746,7	756,0	759,1	756,6	751,4	765,0	765,3	763,8	-0,2%	0,9%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	69,2	63,3	58,1	55,3	54,1	54,6	53,8	53,0	-1,4%	-4,2%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	8,9	9,9	7,9	9,2	8,7	9,2	8,9	9,7	9,1%	5,3%
<i>dont actions</i>	138,2	139,1	185,8	126,0	125,9	128,0	128,1	127,2	-0,7%	1,0%
<i>dont obligations</i>	339,9	372,6	395,0	392,6	423,7	421,3	406,0	426,4	5,0%	8,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	352,2	353,1	280,9	223,0	235,5	152,7	141,0	133,6	-5,2%	-40,1%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 754,4	1 942,6	2 098,0	2 169,1	2 197,5	2 218,8	2 253,2	2 230,0	-1,0%	2,8%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : septembre 2013